

**DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TCO
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST**

ARRETE N° AP2025_026

portant délégation à M. Cédric LOTZ, Responsable par intérim du Service Transports Urbains et Scolaires de la Direction de la Mobilité et des Transports de la Communauté d'agglomération TCO

Le Président de la Communauté d'Agglomération TCO,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9 alinéa 3 relatif aux délégations de signature,

Vu l'élection de M. Emmanuel SERAPHIN, Président de la Communauté d'Agglomération, en date du 16 juillet 2020,

Vu la délibération n° 2023_098_CC_1 du 25 septembre 2023 portant modifications des délégations du Président de la Communauté d'Agglomération,

Vu l'organigramme de la Communauté d'Agglomération,

Considérant que le poste de Responsable du Service Transports Urbains et Scolaires de la Direction de la Mobilité et des Transports est vacant à compter du 1er avril 2025 ;

Considérant qu'il y a lieu, pour la bonne marche de l'administration, de déléguer à M. Cédric LOTZ qui va assurer à compter de cette date, l'intérim du poste de Responsable du Service Transports Urbains et Scolaires de la Direction de la Mobilité et des Transports, sous la surveillance et la responsabilité du Président, la signature de certains actes, concurremment avec les Vice-Présidents et le Président lui-même,

ARRETE :

Article 1er : M. Cédric LOTZ, Responsable par intérim du Service Transports Urbains et Scolaires de la Direction de la Mobilité et des Transports, est déléguée sous ma surveillance et ma responsabilité, concurremment avec moi-même et l'ensemble des vice-présidents pour:

MARCHES ET ACCORDS-CADRES

Marchés et accords-cadres du Service Transports Urbains et Scolaires de la Direction de la Mobilité et des Transports :

- la signature des bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 € HT quel que soit le montant du marché ou de l'accord-cadre.

Article 2 : La présente délégation de signature subsistera tant qu'elle ne sera pas rapportée, suspendue ou amendée par arrêté du Président.

Article 3 : En cas d'absence (congrés annuels, maladie, rtt, congés exceptionnels, formation, mission), la présente délégation est donnée à Mme CAMBRONNE PAYET Claude-Anne Emeline, Directrice de la Mobilité et des Transports.

Article 4 : La Direction Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté. Il sera affiché, notifié et transcrit dans les registres de la communauté

Notifié le:

04/08/25



Fait à Le Port, le - 8 AVR. 2025

Le Président du TCO



Emmanuel SÉRAPHIN

RECOURS : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Saint Denis de la Réunion dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le cas échéant, elle est également susceptible de faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique auprès de mes services dans le même délai. Un recours contentieux peut ensuite être formé auprès du Tribunal administratif de Saint Denis de la Réunion dans le délai de deux mois suivant le rejet explicite ou implicite du recours gracieux ou hiérarchique.

Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CA TERRITOIRE COTE OUEST - TCO (97)

Utilisateur : Applications Métiers

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : **AP2025_026**
 Objet : **portant délégation à M. Cédric LOTZ, Responsable par intérim du Service Transports Urbains et Scolaires de la Direction de la Mobilité et des Transports de la Communauté d'agglomération TCO**
 Type de transaction : **Transmission d'actes**
 Date de la décision : **2025-03-31 00:00:00+02**
 Nature de l'acte : **Actes réglementaires**
 Documents papiers complémentaires : **NON**
 Classification matières/sous-matières : **5.5 - Delegation de signature**
 Identifiant unique : **974-249740101-20250331-AP2025_026-AR**
 URL d'archivage : **Non définie**
 Notification : **Non notifiée**

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier	text/xml	1 Ko
Nom métier : 974-249740101-20250331-AP2025_026-AR-1-1_0.xml		
Document principal (Acte réglementaire)	application/pdf	717.7 Ko
Nom original : acte_signe.pdf		
Nom métier :		
99_AR-974-249740101-20250331-AP2025_026-AR-1-1_1.pdf		

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	9 avril 2025 à 06h52min02s	Dépôt initial
En attente de transmission	9 avril 2025 à 06h52min04s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	9 avril 2025 à 06h52min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	9 avril 2025 à 06h52min14s	Reçu par le MI le 2025-04-09